



Notice sur la mise à disposition de données individuelles (micro-données) sur la structure de l'économie suisse

1 Généralités

Pour renseigner sur la structure de l'économie suisse, l'OFS met à disposition différentes statistiques parmi lesquelles on peut citer la Statistique structurelle des entreprises ([STATENT](#)), la Statistique démographique des entreprises ([UDEMO](#)) et la Statistique des groupes d'entreprises ([STAGRE](#)). Ces trois produits statistiques livrent des informations très détaillées sur les caractéristiques de l'appareil productif suisse. Elles se rapportent à l'ensemble des **unités de production, soit des entreprises ou des établissements**, actives sur le territoire suisse (concept intérieur).¹

2 Communication de micro-données

D'une manière générale, il convient de relever que les micro-données de ces trois statistiques peuvent être communiquées à des services de statistique, à des institutions de recherche de la Confédération ou à des tiers (art. 19, al. 2 [Loi sur la statistique fédérale \(RS 431.01\)](#)) sous une forme qui exclut toute identification des entreprises ou des établissements (anonymisation). De ce fait, les micro-données sont toujours anonymisées et leur communication soumise à la signature d'un contrat de protection des données.

Il convient de noter que les *informations utilisées lors du processus de production* proviennent de différentes sources administratives qui ne sont pas nécessairement la propriété de l'OFS. Dans le cas de la STATENT par exemple, les données provenant des caisses AVS ont fait l'objet de contrats que l'OFS a signé avec plus d'une centaine de caisses de compensation. Ces contrats² excluent toute transmission des données à des tiers.

Au-delà des aspects juridiques, il faut être conscient du fait que les données individuelles de ces trois statistiques résultent d'un processus complexe de production et de traitement qui intègre plusieurs sources. Au terme de ce processus, il n'est pas possible d'identifier et de « tracer » individuellement les éléments (p.ex. données AVS ou informations sur les liens de contrôle entre les unités) qui ont servi à la production des résultats statistiques pour chaque établissement (STATENT, STAGRE), entreprise (STATENT, UDEMO, STAGRE) ou groupe d'entreprises (STAGRE). Ces **données brutes de production** ne sont plus accessibles une fois que le but du traitement statistique est atteint. Elles ne peuvent donc pas être communiquées à des tiers.

¹ Pour plus d'informations sur les bases méthodologiques, consulter les pages relatives à la [STATENT](#), l'[UDEMO](#) et la [STAGRE](#).

² Le service juridique de l'OFS précise : "Comme ces données des caisses de compensation ne sont pas basées sur une enquête expressément ordonnée par le Conseil fédéral, les caisses les fournissent volontairement et ont formulé des conditions en conséquence : l'OFS ne peut pas transmettre ces données à des tiers et ne peut les échanger qu'avec les sources correspondantes".

3 Mise en garde relative aux demandes d'appariement

La disponibilité de micro-données STATENT/UDEMO/STAGRE ne permet pas automatiquement l'appariement avec n'importe quelles autres sources de données. En effet, un appariement doit s'effectuer entre deux ou plusieurs sources différentes contenant des données sur une même personne, une même unité ou un même objet. Ceci implique que les sources des micro-données à apparier contiennent des **identificateurs** (anonymisés) **identiques**.

La STATENT, l'UDEMO et la STAGRE ne contiennent pas d'informations au niveau des personnes physiques par exemple. Il n'est donc pas possible d'utiliser les micro-données de ces statistiques pour un appariement *au moyen d'un identificateur de personne*.

Ainsi, un appariement entre STATENT/STAGRE/UDEMO et d'autres sources n'est possible qu'*au niveau établissement/entreprise* (l'unité d'observation de ces statistiques).

Pour davantage d'informations sur la procédure d'appariements, prière de consulter : [Appariement de données pour le compte de tiers | Office fédéral de la statistique - OFS](#)

4 Récapitulatif

Vous trouverez ci-dessous un résumé concernant les micro-données STATENT, UDEMO et STAGRE.

1. Utilisation des données : Les micro-données commandées pourront uniquement être utilisées à des **fins statistiques, de recherche ou de planification**

Il est interdit d'utiliser les données individuelles pour prendre des mesures administratives, fiscales, de contrôle ou de surveillance à l'encontre de personnes physiques ou morales

2. Conditions d'obtention des données : Des micro-données anonymisées peuvent être obtenues à condition qu'un **contrat de protection des données** soit conclu (entre l'OFS et l'institution ou l'entreprise destinataire des données). Dans tous les cas, un **émolument** sera perçu.

3. Durée d'utilisation : Les données individuelles sont communiquées pour une **durée déterminée et pour un projet bien défini**. Cette durée est au **maximum de dix ans**.

4. Procédure à suivre : Pour obtenir les données issues des statistiques STATENT, UDEMO ou STAGRE, il suffit d'envoyer un email **accompagné du formulaire de demande dûment rempli**. Ce formulaire ainsi que la liste des variables disponibles se trouvent en ligne sur les pages suivantes :

STATENT : [Statistique structurelle des entreprises | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

UDEMO : [Statistique de la démographie des entreprises | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

STAGRE : [Statistique des groupes d'entreprises | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

La durée de la procédure jusqu'à la signature du contrat et livraison des données dépend des renseignements fournis dans le questionnaire. Dans tous les cas, il faut prévoir au **minimum dix jours** ouvrables après réception du formulaire par l'OFS.

5 Renseignements

Contact :

Nous répondrons volontiers à toutes vos questions par email. Veuillez nous écrire à :

statent@bfs.admin.ch pour la Statistique structurelle des entreprises STATENT

udemo@bfs.admin.ch pour la Statistique démographique des entreprises UDEMO

stagre@bfs.admin.ch pour la Statistique des groupes d'entreprises STAGRE

Nous sommes aussi atteignables par téléphone de 9h à 11h30 et de 14h à 16h. Tel : 058 463 62 66